

L'ONU dénonce la détention au Burundi du militant Germain Rukuki

RFI, 25-10-2019 Des experts de l'ONU appellent Bujumbura à libérer Germain Rukuki, arrêté il y a deux ans au Burundi. Ce membre de l'ONG Acat, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, a été condamné à prison, notamment pour sa participation à un mouvement insurrectionnel.

L'ONU a souvent dénoncé la répression des ONG et des défenseurs des droits humains au Burundi. Cette dernière annonce du groupe de travail sur les détentions arbitraires offrira encore un peu d'acte d'accusation. Pour Roland, un de ses membres, rien ne justifie l'incarcération de Germain Rukuki. « Il n'y avait pas de raison de l'arrêter, commis aucun crime. » Reste à savoir, pour Roland Adjovi, si le gouvernement burundais se pliera aux demandes du groupe de travail. « On sait qu'il y a eu d'autres cas, au Burundi, où les autorités ne se sont pas conformées [à l'ONU, ndlr], mais tout cela fait partie de ce que la communauté internationale retient contre le Burundi pour dire que le Burundi viole les droits de l'homme de façon continue et grave. » Dans les instances onusiennes, le dossier contre Bujumbura est accablant. Mercredi encore, devant l'Assemblée générale des Nations unies, une commission de l'ONU a dénoncé la persistance des violations des droits de l'homme. Les commissaires, qui s'appuient sur 1 à 200 témoignages recueillis au cours des trois dernières années, sont arrivés à la conclusion que les autorités burundaises refusent de reconnaître la réalité. « À Bujumbura, on soutient plutôt que les enquêtes internationales manipulées par l'opposition en exil, portent atteinte à la souveraineté du pays. »